

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Vente
Commune
de Mende /
M. Alain
COUDERC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt, le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evénements Georges Frêche, Place du Forail à Mende, sous les présidences respectives de Monsieur Laurent SUAU, Maire, et de Madame Marie PAOLI, en qualité de doyenne de l'assemblée, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 33
▪ représentés : 0
▪ absents : 0

Etai~~ent~~ présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elisabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoints, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Catherine THUIN, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
27 Mai 2020

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

10 JUIN 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Betty ZAMPIELLO, Conseillère Municipale, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur Nicolas TROTOUIN expose :

M. Alain COUDERC a demandé l'acquisition d'une partie de délaissé de voirie appartenant à la Commune de Mende situé Rue des Oreillettes pour étendre sa propriété.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Cette cession sera acceptée avec les conditions suivantes :
« Tout aménagement devra permettre de maintenir une bonne visibilité pour les véhicules circulant sur la voie Communale.

Aucun accès véhicule ne sera autorisé entre la parcelle cédée et la voie communale.

De plus, une servitude de passage pour accès aux réseaux existants et enfouis devra être maintenue ».

Après réalisation d'un document d'arpentage par la SARL Guy BOISSONNADE et Florent ARRUFAT et conformément à l'estimation du pôle d'évaluation domaniale du Gard, aujourd'hui il est proposé :

- **D'ETABLIR** les servitudes nécessaires citées ci-dessus,
- **D'AUTORISER** l'acquisition de la parcelle BP 838 située Rue des Oreillettes, pour un montant de 1.300,00 € soit MILLE TROIS CENT EUROS,
Les frais de bornage et notariés sont à la charge de M. COUDERC.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial MENDE, 7, Allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le **10 JUIN 2020**
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 5 juin 2020
Le Maire
Laurent SUAU

